Administrateur en Infrastructure IT (H/F/X)

Informatique - Numérique

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Chaise de bureau, écrans d'ordinateur, souris et clavier,… c'est une combinaison que vous appréciez ? Réseaux informatiques, OS, Linux, logiciels, Cloud sont des mots d sonnent familiers ? Vous avez probablement toutes les connaissances de base pour cette formation d'Administrateur en infrastructure IT.

L'Administrateur et l'Administratrice en Infrastructure IT sont responsables de la bonne installation, du bon fonctionnement et de la qualité des**infrastructures inform réseaux**. Ils gèrent le Hardware : serveurs, ordinateurs, et le Software : systèmes d'exploitation (OS), réseaux. Ces Administrateurs sont capables d'implémenter et d'in données et les technologies modernes liées à des réseaux et des systèmes IT avec toute**sa connectique et ses composantes** électroniques. Ils connaissent les bases du et des normes IEEE, EIA/TIA.

Au cours de cette formation, les apprenants Administrateur et Administratrice Infrastructure IT vont développer leurs connaissances du monde informatique et de ses composants dans le but de remplir les missions liées à cette fonction :

Gérer des systèmes d'exploitation : gestion des OS, utilisation de commandes complexes et de différents programmes de diagnostic, paramétrage de systèmes d sauvegarde, de systèmes de sécurité et de cryptage ainsi que d'autres scripts.

Administrer un réseau convergent informatique : gestion d'un **réseau LAN** grâce aux protocoles TCP/IP, installation des composants hardware du réseau, tests fonctionnement.

Administrer des systèmes et des services d'infrastructures IT émergentes : partager des informations entre différents appareils, développer des serveurs, auto procédures logiciel.

Assurer la maintenance d'infrastructures IT simples : analyser, diagnostiquer et résoudre des incidents, des pannes de type hardware et software. Intervenir su à distance et de manière sécurisée.

Produire des solutions utilisant des structures de données : exploiter les bases de données, utiliser les outils nécessaires à l'exploitation de ces bases de donnée à leur sauvegarde et à leur sécurité.

Collaborer avec des partenaires à l'amélioration d'une infrastructure IT émergente : assurer une **veille sur les évolutions** technologiques du secteur afin de dé d'améliorer les infrastructures en place.

L'Administrateur et l'Administratrice en Infrastructure IT collaborent tant avec de petits clients qu'avec de grosses entreprises. Ils assurent également des fonctions d formation et d'assistance technique auprès des utilisateurs ou clients et assistent techniquement les gestionnaires d'infrastructures.

Alors si vous souhaitez devenir un ou une Boss en informatique, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratic entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+)* en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liée statut de demandeur d'emploi/chômeur

Débouché(s) métier(s)

Consultant indépendant / Consultante indépendante

Employé / Employée dans une entreprise spécialisée

Employé / Employée dans une entreprise généraliste (service informatique)

Débouché(s) future(s) formation(s)

Administrateur Réseaux et Systèmes *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-reseaux-et-systemes)*

Administrateur spécialisé en Cloud Computing *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-specialise-en-cloud-compu*

Administrateur en IoT (objets connectés) *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-en-iot-objets-connectes-0)*

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi)Contact client Métier d'avenir Travail en autonomie ou en équ

Travail au bureau et sur le terrain

Finalité

Diplôme de la formation en Coordination et Encadrement homologué par la Communauté française

Aptitudes

L' Administrateur et l'Administratrice en infrastructure IT doivent faire preuve de nombreuses aptitudes pour mener à bien ses missions :

Attention : rester concentré sur sa tâche

Autonomie : capacité de se prendre en charge dans la gestion de ses tâches en fonction de son degré de responsabilités

Esprit d'analyse : analyser les problèmes pour les solutionner, hiérarchiser les problèmes dans un esprit de logique et de gestion efficiente

Faculté d'adaptation : capacité importante à intégrer les infos et les changements

Rigueur : réaliser l'ensemble des ses tâches avec soin et minutie

Patience : être capable de chercher les solutions avec calme et maîtrise de soi

Ingéniosité : trouver des alternatives pour aboutir à des solutions

Programme

1ère année :

X71/25 Anglais (40h)

X71/25 Bases réseaux - protocoles (60h)

X71/25 Operating System et Logiciels (104h)

X71/25 Labo diagnostique et maintenance (rapport de stage) (100h)

X71/25 Système LINUX (36h)

2ème année :

X71/26 Anglais (40h)

X71/26 Technologies de maintenance et services (72h)

X71/26 Initiation au traitement des données (32h)

X71/26 Gestion des systèmes et services informatiques (74h)

X71/26 Technologies virtualisation et Cloud Computing (64h)

X71/26 Initiation à la gestion de solutions et de services IT (26h)

X71/ 26 Gestion de projets SSIT et coaching TFE (32h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire *(http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles)* ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire p et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 oc

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Campus E6K

Square des Martyrs 6000 Charleroi

0479 86 76 28

Pas d'accueil sur place actuellement

/

info.charleroi@ifapme.be